

Bornage et cloture agricole

Par Pmpl, le 20/10/2015 à 13:33

Bonjour,

Un propriétaire agriculteur, décide de clôturer une parcelle cadastrale noyée dans un ensemble cultivé.

Aucune limite n'étant apparente, le géomètre chargé de cette délimitation décide d'appliquer le cadastre.

- 1)Cette démarche vous paraît-elle convenable?
- 2)Pourra-t-il prouver la véracité de ces limites auprès des propriétaires voisins?
- 3) Auprès de quel tribunal les litiges sur toutes les limites seraient-ils tranchés?

sachant que une route départementale ce trouve au bord de la propriété.

Cordialement[smile9]